

Au moins six candidats sont prévus aux partielles du 26 novembre dans Saint-Jacques

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Au moins six candidats sont prévus pour l'élection partielle du lundi 26 novembre, dans le comté montréalais de Saint-Jacques, mais le chef du Parti libéral du Québec (PLQ), M. Robert Bourassa, ne sera pas du nombre.



André Boulerice

En effet, M. Jean-François Viau a été désigné, il y a déjà près de deux mois, pour tenter de garder dans le giron libéral le siège laissé vacant par le décès de M. Serge Champagne, il y a six mois. Quant au candidat du Parti québécois (PQ), il s'agit de M. André Boulerice, président de la région Montréal-centre pour le PQ, qui essaiera de redonner au gouvernement le fief de M. Claude Charbon de 1970 à 1982.

Utilisant à la limite les six mois prévus par la loi électorale, ce n'est qu'hier que le premier ministre a annoncé à l'Assemblée nationale que l'élection aura lieu dans 33 jours, ce qui en fera l'une des campagnes les plus courtes qui soient. Selon toute apparence, M. René Lévesque estimait qu'en retardant le scrutin in plus possible, M. Bourassa serait en quelque sorte forcé d'être candidat, ne serait-ce que pour remplir sa promesse de venir siéger à Québec au cours de cette année. Comme il n'y a pas d'autre siège vacant que celui de Saint-Jacques, c'est donc dire que le chef libéral ne viendra pas à Québec,

au plus tôt, avant le printemps prochain. Il répète que les élections générales auront lieu le printemps prochain, alors que le premier ministre ne les prévoit pas avant l'automne.

La veille, M. Bourassa avait accusé M. Lévesque de mépriser les électeurs de Saint-Jacques et le Parlement en tardant à fixer la date du scrutin. « Sûrement que les électeurs de Saint-Jacques se souviendront le moment venu, en dépit de

toutes ces manoeuvres, de ce gouvernement amoral, cynique et hypocrite », dit le chef libéral.

Situé dans l'Est de Montréal, la circonscription de Saint-Jacques comprend notamment la Maison de Radio-Canada et l'université du Québec à Montréal, le parc Lafontaine, le square Saint-Louis et Terre des hommes. Saint-Jacques rassemble une population très homogène (à 87% francophone), qui a diminué du tiers entre 1971 et 1981 et comptait un peu plus de 46,000 habitants au dernier recensement.

Pour pouvoir exercer leur droit de vote, les électeurs doivent s'assurer qu'ils sont inscrits sur la liste électorale dressée lors du recensement d'octobre et qui fait l'objet d'une révision jusqu'à samedi soir prochain.

Agé de 26 ans, le candidat libéral, politologue de formation, est conseiller et animateur auprès d'organismes communautaires. L'an dernier, M. Viau lui était responsable de l'animation au Sommet de la jeunesse québécoise. Ses priorités portent sur le logement, l'emploi et le maintien des personnes âgées dans le milieu. Il a été pressenti par M. Bourassa, au grand dam d'autres postulants (dont Me Frank Shoofey et M. Jacques Tremblay), et son choix entériné par les militants, à la fin d'août. Sans le dire de façon explicite, M. Bourassa estimait que ce comté, qui a donné une majorité de moins de 500 voix à M. Champagne,

en juin 1983, n'était pas assez sûr pour un chef de parti.

Quant au président du PQ dans Montréal-Centre, il tentera de mettre fin à la série noire de 21 défaites consécutives pour le parti ministériel depuis son élection, il y a huit ans. M. Boulerice, un administrateur scolaire, est identifié à l'aile « pure et dure » du PQ, tant en ce qui concerne l'option indépendantiste que le programme social-démocrate.

Montréal-Centre regroupe 17 circonscriptions et est considérée comme la région la plus militante et active du PQ. M. Boulerice en est le président depuis trois ans. Militant dit de gauche, il est considéré comme un inconditionnel de la souveraineté du Québec. Ses priorités ressemblent fort à celles de son principal adversaire: habitation, environnement, emploi pour les jeunes, à quoi il ajoute le pacifisme. Il veut faire campagne sur des enjeux locaux et pense pouvoir redonner au PQ cette ancienne forteresse.

En plus des deux principaux candidats, quatre autres personnes ont l'intention de faire acte de candidature. Il s'agit de M. Patrice Legendre, du Regroupement autonome des jeunes (RAJ), Jacques Lambert, du Parti républicain, Jacques Tardif, d'Unité-Québec et Jean-Paul Poulin, du Crédit social uni. La mise en candidature aura lieu le samedi 10 novembre.

EN BREF...

■ Pas de budget supplémentaire

QUÉBEC (PC) — Contrairement à l'an dernier, le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, ne déposera pas de budget supplémentaire en novembre. Un porte-parole du ministère a indiqué hier que les prévisions du budget de mai se révélaient assez justes et qu'il n'y avait pas lieu de les modifier. Seuls des crédits supplémentaires seront déposés. M. Parizeau a présenté à quelques reprises un budget supplémentaire à l'automne. Il y a trois ans, c'est lors d'un budget supplémentaire qu'il avait doublé la taxe sur l'essence, qu'il avait réduit en novembre 1983. Par ailleurs, le Livre blanc sur la fiscalité des particuliers ne sera pas publié avant quelques semaines. Le document n'a pas encore été acheminé à l'imprimerie. On assure par contre que le texte sera rendu public avant l'ajournement de la session aux Fêtes. La version définitive a toutefois été approuvée, il y a quelques semaines, par le Conseil des ministres. Des ajustements de dernière minute à la version finale retardent la publication, promise depuis un an.

■ L'affaire Shanghai

QUÉBEC (PC) — C'est après une conversation téléphonique avec le premier ministre, M. Brian Mulroney, que M. René Lévesque a « conclu » que le gouvernement fédéral précédent avait tenté de bloquer sa venue à Shanghai. Interrogé hier par l'opposition sur les allégations de désinformation du fédéral devant la venue du premier ministre à Shanghai et devant l'établissement d'une délégation du Québec à Hong Kong, M. Lévesque a répliqué qu'il en était arrivé à cette conclusion après un contact « avec l'entourage de M. Mulroney ». « Au téléphone avec M. Mulroney, j'ai mentionné que j'avais l'impression que quelque chose bloquait. Le lendemain, j'ai appris qu'il n'y avait plus d'obstacles », M. Lévesque affirme qu'il ne pouvait s'expliquer pourquoi, « de façon mystérieuse, Shanghai était bloqué ». « Ça ne pouvait sûrement pas venir d'URSS ou du Mexique. Curieusement, le lendemain du jour où j'en ai parlé à M. Mulroney, ça a débouqué. Alors j'ai tiré des conclusions », a-t-il lancé en Chambre. M. Lévesque a qualifié la mésaventure avec le fédéral de « tempête dans un verre d'eau de la part de gens ayant perdu le pouvoir ».

■ Les listes du fisc

QUÉBEC (PC) — Le ministère du Revenu garde parfois à part la liste de certaines catégories de contribuables comme les artistes ou les sportifs professionnels, a admis hier le ministre du Revenu, M. Robert Dean. Ces listes sont dressées pour faciliter la vérification de ces rapports d'impôt mais ces listes « demeurent confidentielles », a assuré M. Dean qui répondait à l'Assemblée nationale à des questions du député Herbert Marx, de D'Arcy-McGee. M. Dean a déploré qu'une de ces listes, celle concernant les 75 députés fédéraux du Québec à Ottawa, ait fait l'objet d'une fuite dans les journaux à la fin d'août dernier. Une enquête administrative et une enquête de la Sûreté du Québec ont été déclenchées à la suite de cette fuite, a indiqué M. Dean.

■ Une offre d'achat pour l'invendable

L'administration municipale lavalloise a reçu une offre d'achat de \$149,500 pour un terrain qu'elle avait acheté \$146,500 dans un échange de bons procédés dans le but de favoriser l'implantation, à Laval, de la Société de fabrication d'instruments chirurgicaux (SOFIC). L'opposition avait fait reproche à l'administration municipale d'avoir conclu un marché de dupes en échangeant un terrain industriel pour un terrain rocheux invendable. L'offre d'achat provient des Entreprises Lagacé qui exploitent à quelques pas de là une carrière. L'administration municipale l'a acceptée en réservant une zone tampon d'une profondeur de 50 pieds.

■ Le stationnement à Outremont

Le rapport du Comité de la sécurité publique et du stationnement dont fait état le Bulletin de la ville d'Outremont n'est, dans les faits, que le rapport de son président, le conseiller Akos de Muszka, puisque le seul autre membre du Comité, le conseiller Gérard Pelletier, s'en dissocie et compte bien, à l'assemblée publique convoquée pour le 24 octobre, faire valoir auprès des contribuables plusieurs amendements au règlement municipal actuel et au projet du Comité. Le conseiller Pelletier reproche particulièrement au rapport du président du Comité des solutions insuffisantes ou irréalistes dans la zone nord, la plus densément peuplée de la ville, et aux abords des rues commerciales.

■ Mila Mulroney opérée

OTTAWA (PC) — Mila Mulroney, l'épouse du premier ministre du Canada, a subi une « opération mineure » à l'hôpital torontois St. Michael hier. Un bref communiqué émanant du bureau du premier ministre se borne à dire que Mme Mulroney est en convalescence.

Le voisin de Thatcher admet l'avoir aidé

SASKATOON (PC) — Le voisin de Colin Thatcher a raconté hier au cours de son témoignage comment la police l'avait envoyé parler à M. Thatcher dans l'espoir d'enregistrer sur magnétophone un aveu incriminant pour l'ex-ministre, accusé du meurtre de son ancienne épouse.

M. Gary Anderson a précisé qu'il portait sur lui, dissimulé, un magnétophone portatif au moment de sa conversation de 25 minutes avec M. Thatcher, en mai dernier.

Témoignage au procès de l'ancien ministre de l'Énergie de Saskatche-

wan, M. Anderson a expliqué qu'il avait communiqué avec les policiers pour conclure une entente parce qu'il craignait qu'on ne lui impute le meurtre.

« D'après moi, les policiers savaient que j'avais quelque chose à

voir là-dedans », a dit M. Anderson, à qui on a assuré l'immunité en rapport avec cet attentat.

Au cours d'un témoignage antérieur, le témoin a admis avoir aidé Colin Thatcher à se procurer des armes et des automobiles pour le meurtre de JoAnn Wilson ainsi que pour la fusillade qui avait blessé celle-ci, deux ans plus tôt.

M. Thatcher est accusé du meurtre au premier degré de JoAnn Wilson. Celle-ci est morte le 21 janvier 1983, après avoir été battue à la tête avec un objet tranchant puis abattue d'une balle, dans le garage de sa demeure.

Les enregistrements, qu'on a fait jouer devant le jury en Cour du banc de la Reine, lundi, ne donnent cependant à entendre que des allusions voilées et sibyllines.

M. Anderson a expliqué qu'il n'avait pas été capable de questionner carrément son interlocuteur au sujet du meurtre, parce qu'il craignait de l'effrayer.

M. Anderson a par ailleurs soutenu qu'il avait été « forcé » d'aider l'accusé. « On dirait que je n'y ai pas réfléchi du tout ».

Le témoin a obtenu une nouvelle identité et un nouveau domicile après avoir accepté de témoigner pour la Couronne dans cette affaire.

Au procès de Dr Morgentaler

Des patientes invoquent la longueur des délais pour un avortement légal

TORONTO (d'après CP) — Les documents saisis lors de la descente policière survenue dans la clinique du Docteur Morgentaler, l'an dernier, ont fourni un éclairage sur les motivations des femmes bénéficiaires d'un avortement.

Les documents ont été déposés, hier, devant un jury de la Cour suprême de l'Ontario.

Les documents indiquent que les candidates à l'avortement se recrutaient parmi tous les âges et dans tous les milieux: de la célibataire de 17 ans à la femme divorcée de 38 ans. Devant leur médecin, les patientes avaient invoqué leur santé ou des problèmes familiaux et citer la longue période d'attente nécessaire pour obtenir un avortement légal dans un hôpital agréé pour expliquer leur geste.

Les documents, saisis après qu'une femme policier se soit présentée à la clinique pour obtenir un arrêt volon-

taire de grossesse, ont été présentés en preuve par la Couronne dans le procès du Dr Morgentaler et de ses deux associés.

Agé de 61 ans, le docteur Morgentaler et ses collègues, les docteurs Robert Scott et Leslie Smoling font face à des accusations de conspiration en vue de procurer un avortement, selon l'expression utilisée par le code criminel. Deux charges relatives à cette affaire ont été également retenues contre les collègues du médecin montréalais.

La Couronne prétend que le docteur n'a pas personnellement pratiqué l'acte chirurgical, mais a profité financièrement des avortements réalisés par ses confrères.

Un des documents mis en preuve indique que ceux-ci percevaient \$75 pour chacun des avortements. Or, les patientes devaient généralement déboursier \$250, auxquels s'ajoutait le montant de \$50 pour la consultation.

Par dérision, M. Luns prétendait parfois que, pour le prix d'un soldat canadien en Europe, il pourrait obtenir un contingent de Turcs.

Depuis quatre ans maintenant, le général René Gutknecht, le plus important représentant des Forces armées canadiennes au quartier général de l'OTAN, à Bruxelles, doit souffrir de pareilles insultes.

Ce militaire de 30 ans de carrière accepte souvent ces attaques avec une candeur désarmante.

Contrairement à plusieurs jeunes officiers canadiens en Europe, il ne tente pas de répliquer par la bravade à ceux qui affirment que les effectifs canadiens sont trop bas, que leur défense aérienne est très faible et que la logis-

La faiblesse des forces armées canadiennes en Europe

Pour le prix d'un soldat canadien, un contingent de Turcs...

PAUL KORING

de la Presse Canadienne

BRUXELLES (PC) — L'ex-secrétaire général de l'OTAN, Joseph Luns, aimait souvent blaguer, de façon parfois cruelle, sur la faiblesse de la présence militaire canadienne en Europe.

Il ne tentait aucunement de camoufler son inimitié pour l'ex-premier ministre Pierre Trudeau qui, selon plusieurs, est le principal responsable de l'émas-

culatation des forces militaires du Canada en Europe.

Par dérision, M. Luns prétendait parfois que, pour le prix d'un soldat canadien en Europe, il pourrait obtenir un contingent de Turcs.

Depuis quatre ans maintenant, le général René Gutknecht, le plus important représentant des Forces armées canadiennes au quartier général de l'OTAN, à Bruxelles, doit souffrir de pareilles insultes.

Ce militaire de 30 ans de carrière accepte souvent ces attaques avec une candeur désarmante.

Contrairement à plusieurs jeunes officiers canadiens en Europe, il ne tente pas de répliquer par la bravade à ceux qui affirment que les effectifs canadiens sont trop bas, que leur défense aérienne est très faible et que la logis-

tique est quasi inexistante.

Le général Gutknecht a servi dans un régiment blindé, les Royal Canadian Dragoons, durant les années 1950, alors que quelque 15,000 soldats canadiens représentaient un élément vital de la défense occidentale en Europe. Tout en ne tentant pas d'excuser les problèmes auxquels le Canada fait face actuellement en Europe, il juge que la contribution de notre pays à l'OTAN demeure importante.

Il dénonce notamment ceux qui prétendent que le Canada ne le cède qu'au Luxembourg au niveau du personnel et des dépenses encourues au sein de l'OTAN.

« Pour ce qui est des investissements réels, le Canada se classe au cinquième ou sixième rang, au sein de l'OTAN », prétend le général.

« Nous avons des engagements dans quatre ou cinq régions de l'Alliance atlantique et, pour ce qui est des projets conjoints, nos nous classons au cinquième rang pour les investissements, même si nous profitons très peu de ces installations. »

Ces dépenses faites par le Canada dans l'infrastructure de l'OTAN créent de nombreux emplois en Europe et permettent l'octroi de généreux contrats à de nombreuses firmes, surtout en Allemagne de l'Ouest.

Le général Gutknecht rappelle également que la contribution du Canada au programme de mise en place d'un système d'alerte rapide contre les attaques aériennes est la troisième en importance, après celles des États-Unis et de la RFA.

Ce système défensif, qui coûte \$1,5 milliard, regroupe 18 avions Boeing 707 spécialement aménagés dont les équipages sont formés de spécialistes de 11 des 16 pays de l'OTAN. Il s'agit du programme conjoint le plus coûteux jamais mis en place depuis la création de l'Alliance

Atlantique, il y a 35 ans.

Selon le général Gutknecht, les Forces armées canadiennes en Europe, si elles sont réduites, n'en sont pas moins très bien entraînées. La haute qualité de nos militaires en Europe fait d'ailleurs l'unicité au sein de l'OTAN.

Ainsi, les pilotes canadiens appartenant au trois escadrons basés en Europe — ils recevront 48 nouveaux CF-18 l'an prochain — sont les seuls pilotes de l'OTAN qui ont volé le nombre d'heures réglementaires, l'an dernier.

En raison du coût élevé de l'entraînement et de l'entretien des appareils, les autres pays de l'OTAN limitent à moins de la moitié des 217 heures requises le temps que les pilotes s'entraînent à chaque année.

Le général Gutknecht

laisse ainsi entendre qu'il est inutile de maintenir des forces importantes si celles-ci sont moins efficaces à cause d'un manque d'entraînement.

Le rappel également de Lahr — qui a été considérablement affaibli

depuis que le gouvernement Trudeau a réduit de 50 pour cent les Forces canadiennes en Europe, en 1974, s'entraîne activement plus de 100 jours par année.

Un autre pays de l'OTAN, que le général Gutknecht refuse d'iden-

tifier mais qui serait le Danemark, n'entraîne ses troupes blindées que 23 jours par année.

Plusieurs officiers et diplomates canadiens attachés à l'OTAN rappellent également que le bilinguisme des militaires canadiens est un précieux atout au sein de

l'Alliance. Les français et l'anglais sont les deux langues officielles, à Lahr.

D'autres affirment que la puissance industrielle du Canada représenterait un atout majeur advenant un conflit en Europe.

guérin l'éditeur qui édite

Maintenant disponible FRANÇAIS 3e secondaire DIS-MOI (Michel David) Collection «CLÉ» Sous la direction d'Anne-Marie Connoily Accepté par le M.E.Q.



En vente dans toutes les librairies

374 pages, 4 couleurs, couverture cartonnée Manuel de l'élève... 15,95\$ ISBN-2-7601-11119-9 Cahier d'accompagnement — à paraître Guide du maître — à paraître À paraître dans la même collection: «Raconté» — 2e secondaire «Entre amis» — 1ère secondaire

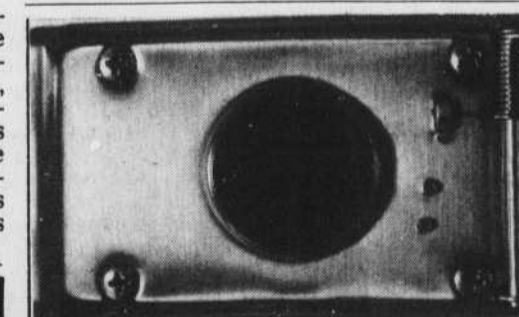
En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil Longueuil, Québec Tél.: (514) 677-6525

168 est, rue Sainte-Catherine Montréal, Québec Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis Montréal, Québec Tél.: (514) 843-6241



Une cavité dans un mur peut-elle vraiment faciliter vos travaux ménagers?

Sûrement, si vous y encastrez un système d'aspiration ASTRO-VAC. Nous pouvons vous le démontrer à notre établissement, sans obligation de votre part. Vous préférez une estimation gratuite à domicile? Notre évaluateur professionnel est disponible, à votre convenance. Nous attendons votre visite ou votre appel.

Réparations • Pièces de rechange • Aspirateurs • Sacs-filtres Purificateurs d'air • Systèmes aspirateurs encastrés La Maison de l'Aspirateur Vacuum Rebuilders of Montreal Inc. Établie en 1938 5778 St-Laurent, Montréal Tél.: 273-2821

LA COMMISSION D'ACCÈS À L'INFORMATION PROTEGE DES DROITS NOUVEAUX SAVIEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ AVOIR ACCÈS • aux documents de 3 600 organismes publics québécois? • à vos renseignements personnels dans ces organismes et que vous pouvez les faire corriger au besoin? C'EST VOTRE DROIT Adressez-vous par écrit au responsable de l'accès dans l'organisme où vous désirez obtenir ou consulter un document ou votre dossier personnel. En cas d'insatisfaction de la décision du responsable, vous pouvez exercer votre droit de recours auprès de la Commission d'accès à l'information. Pour renseignements: Commission d'accès à l'information 900, Place d'Youville Suite 720 QUÉBEC (Québec) G1R 3P7 643-5544 (Québec) 873-7622 (Montréal) Québec

Reeves ne sait pas ce qu'il dit, rétorque le lauréat du prix Marie-Victorin

ANDRÉ BOUTHILLIER

Le nouveau lauréat du prix Marie-Victorin, M. William Henry Gauvin, et le ministre québécois de la Science et de la Technologie, M. Gilbert Paquette, contestent les propos tenus hier au DEVOIR par l'astrophysicien Hubert Reeves sur les carences de la recherche universitaire au Québec.



William-Henry Gauvin

« Ce petit rigolard à la longue barbe ne sait pas de quoi il parle puisqu'il vit en France depuis déjà plusieurs années (1966) », a affirmé en riant M. Gauvin peu avant de recevoir le prix Marie-Victorin, accordé chaque année à un ou à une scientifique de renom.

Agé de 71 ans, le fondateur du centre de recherche industrielle Noranda est entre autres membre de la direction de l'Université McGill. « À ce titre, a-t-il dit, je peux affirmer que les universités comblent régulièrement les postes des professeurs de sciences retraités ou démissionnaires. Ceux-ci sont remplacés par des jeunes qui coûtent moins cher étant donné leur manque d'expérience ».

M. Gauvin a ajouté : « De toute façon, c'est toujours la même rengaine. Au cours de mes 54 ans de carrière dans la recherche, je peux vous dire que j'ai attendu maintes fois des plaintes sur le manque de ressources financières et humaines dans les universités ».

Dans l'édition du DEVOIR d'hier, l'astrophysicien québécois Hubert Reeves a prétendu que les coupures budgétaires des universités maintenues par le gouvernement du Québec hypothéquaient une génération de jeunes chercheurs scientifiques. « Faute d'argent, on n'embauche plus de nouveaux professeurs... la recherche universitaire se sclérose », a précisé l'auteur de *Patience dans l'azur* qui dirige la recherche au Centre national de la recherche scientifique de Paris.

Dans une entrevue téléphonique, le ministre Paquette s'est dit déçu de lire des déclarations aussi « négatives » faites par des scientifiques de renom comme M. Reeves. « Alors que nous voulons aider davantage l'aide à la recherche universitaire, des personnes découragent des jeunes à choisir une carrière scientifique ».

« C'est vrai, a cependant reconnu M. Paquette, les universités subissent des compressions budgétaires depuis quelques années. En 1984-1985, elles atteindront \$20 millions. Je comprends qu'il puisse exister un climat de morosité dans nos universités. Mais leurs dirigeants et leurs professeurs semblent oublier que nous venons de rendre publics, avec le ministère de l'Éducation, des nouveaux programmes qui compenseront largement ces coupures ».

M. Paquette a énuméré les programmes suivants :

- le programme de création de 40 équipes de recherche. En trois ans, cette aide de \$27 millions doit fournir aux universités 800 emplois d'attachés de recherche, de professionnels, de techniciens de recherche et d'étudiants-chercheurs;
 - le programme « clientèles additionnelles » (\$22,5 millions sur trois ans) pour l'inscription de quelque 5,000 nouveaux étudiants dans les départements de sciences;
 - le programme de renouvellement des équipements de pointe des laboratoires universitaires (\$15 millions sur trois ans);
 - le programme de formation des chercheurs et aides à la recherche;
 - le programme d'aide à l'emploi scientifique dans les entreprises. Il devrait créer 1,600 postes scientifiques et technologiques dans les PME québécoises, à raison de 400 par année;
 - le programme de transfert de ressources scientifiques universitaires et collégiales vers l'entreprise. Échelonné sur trois ans, il doit verser l'équivalent des salaires de 150 professeurs;
 - le programme de remplacement de professeurs de sciences mis à la disposition d'entreprises (\$6,3 millions sur trois ans).
- Outre, a rappelé M. Paquette, Québec a décidé de consacrer \$77 millions à la création de six centres coopératifs de recherche universités-industries.
- « Par ailleurs, M. Reeves ne sait sans doute pas que les efforts du Québec pour se doter d'une véritable politique scientifique sont supérieurs à ceux des autres provinces du pays.
- Ses accusations sont injustes », a-t-il conclu.

CTCUM: JOUR 6 DE LA GRÈVE

Le CSE décide qu'il n'y aura de service qu'en semaine seulement

ANGÈLE DAGENAI

Tout porte à croire que le Conseil des services essentiels (CSE) maintiendra, tels qu'ils existent présentement, les services partiels de transport en commun offerts à la population montréalaise les jours de semaine uniquement. Comme il l'indiquait dans sa recommandation du 12 octobre dernier, le CSE devait faire le point avec les parties, après le premier week-end de grève, sur la pertinence d'ajouter ou non un service d'autobus et de métro les fins de semaine.

Ni le service de la police ni celui d'Urgences Santé n'ont relevé d'incident alarmant qui puisse mettre sérieusement en danger la santé et la sécurité des citoyens, d'affirmer un porte-parole du CSE. Le directeur de la région 5 du service de Police de la CUM, M. Alain Saint-Arnaud, a déclaré devant le Conseil des services essentiels qu'il suivait de près ce dossier et que rien d'anormal ne s'était produit depuis le début de la grève jeudi dernier si ce n'est deux appels de farceurs annonçant la présence de bombes dans les garages de la CTCUM.

M. Jean-Guy Demers d'Urgences

Santé a précisé pour sa part que la grève n'avait causé aucun préjudice grave à la population qui a eu recours au service ambulancier depuis jeudi dernier. Rellées par radio-téléphone, les voitures d'Urgences Santé évitent les points de grande congestion et ont été à peine ralenties le week-end dernier par la circulation intense des grandes artères. M. Demers a précisé que quelques transports de patients (qui ne constituaient pas des urgences) entre institutions hospitalières avaient pu être retardés de 10 à 15 minutes au cours du week-end.

Les deux parties au conflit étaient représentées au Conseil des services essentiels par leurs équipes de négociateurs. Il semble qu'elles se soient mises d'accord pour donner des services essentiels sur la ligne 82 (boulevard Gouin), annulée dès le début du conflit comme n'étant pas prioritaire. Des plaintes nombreuses émanant notamment d'étudiants d'une polyvalente de Pointe-aux-Trembles qui n'ont aucun autre moyen de transport pour se véhiculer auraient incité le Conseil à se pencher sur la question.

Le CSE a pris en délibéré les représentations qui lui ont été faites

hier et rendra vraisemblablement sa réponse dans le courant de la journée aujourd'hui.

Le porte-parole de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (CTCUM), M. Jacques Bouvrette, a confirmé que le conciliateur du ministère du Travail, M. Normand Gauthier, avait « travaillé » avec le comité de négociation de la CTCUM hier matin. « Nous comprenons l'anxiété des gens de voir reprendre au plus tôt les négociations en face-à-face, de préciser M. Bouvrette, mais ce n'est pas toujours la façon idéale pour faire avancer un dossier quand les positions des parties sont très distantes et même durcies. M. Bouvrette précise que les parties ont affaire à un conciliateur professionnel et que la CTCUM fait pleinement confiance à l'expertise de M. Gauthier.

La population commence à comprendre comment fonctionne le système des services essentiels et les plaintes sont moins nombreuses, de préciser M. Bouvrette. Une chose dont les gens ne devraient pas se plaindre toutefois est bien le fait que certains changeurs (syndiqués il va sans dire) laissent parfois passer les clients gratuitement! « Le problème

a été porté à notre connaissance, d'ajouter M. Bouvrette, et il semble qu'il s'agit de cas occasionnels ».

La perception des billets est un travail ingrat, reconnaît le porte-parole de la CTCUM, et des cartes CAM présentées à l'envers, des cents noires qui tombent en vrac dans les boîtes de perception, des fins-fins qui sautent les tourniquets « il y en a autant que d'habitude ». Un percepteur qui voit défilier 40,000 personnes à l'heure de pointe de la petite fenêtre de son guichet peut fort bien afficher l'air quelque peu somnolent, ahuri ou même absent qu'on leur voit parfois, de laisser entendre M. Bouvrette sans malice.

Côté syndical, le conciliateur rencontrait hier après-midi les négociateurs de la Fraternité des chauffeurs après le rendez-vous conjoint au Conseil des services essentiels. Rejoint en pleine séance de travail, le président de la Fraternité, M. Flynn, n'avait pas le temps hier en début de soirée de commenter l'avancement des travaux. Le piquetage se poursuit aujourd'hui devant le département de Transport de la CTCUM, boulevard Dorchester et le siège social de la Commission de transport, rue Saint-Antoine.

Les Québécois comparés aux Palestiniens

En pleine Assemblée, une injure de Lévesque au député Clifford provoque un esclandre

GILLES LESAGE

QUÉBEC — Le premier ministre a créé tout un émoi à l'Assemblée nationale, hier, en accolant privément l'épithète « son of a bitch » (enfant de chienne) à un député libéral qui lui remettait un document dont il s'était servi pour interroger le chef du gouvernement.

L'opposition avait passé plus d'une demi-heure à interroger M. René Lévesque sur son récent voyage en Asie, tentant de le mettre en contradiction et lui reprochant d'avoir comparé le cas du Québec à celui de la Palestine. Alors que l'on discutait d'un tout autre sujet, le premier ministre s'est levé et a traversé le parquet devant le président pour aller demander au député de Nelligan de lui remettre le document que ce dernier avait évoqué dans ses questions. Quelques instants plus tard, M. Clifford Lincoln, rouge de colère, interromp l'échange en cours et demande : « Est-ce que le premier ministre a le droit de me traiter d'enfant de chienne en Chambre ? »

M. Lévesque, qui a regagné son siège, fait signe que oui en exhibant deux textes. Le président, M. Richard Guay, répond qu'il n'a pas autorité sur les propos que les dé-

putés peuvent s'échanger privément, même sur le parquet de la Chambre.

Les deux leaders parlementaires s'en mêlent, cependant que le premier ministre, renfrogné dans son siège, continue de comparer sa copie de la transcription de ses propos et celle de M. Lincoln. M. Lévesque dit ensuite : « On m'a fait parvenir de mon cabinet le mot à mot de l'interview qu'évoquait le député. Cette interview évoque aussi le cas palestinien, etc., mais dans un contexte qui n'a rien à voir avec ce dont il s'est servi... Je suis allé voir le député, puisque cela n'était pas déposé et je lui ai dit : Est-ce que je pourrais voir ? Il me l'a tendu et je me suis permis de dire ce que je pensais du procédé. » Il exhibe les deux textes et ajoute : « Entre les deux se trouve la différence entre un procédé, à mon humble avis, correct, qui aurait été de citer, et un procédé répugnant. »

M. Lincoln proteste de sa bonne foi, s'étant servi d'une version officielle du gouvernement, et invite M. Lévesque à s'excuser, « parce que c'est indigne de vous comme député, surtout comme premier ministre. Vous devriez avoir honte de vous. » M. Lévesque en ajoute plutôt : « Ce que j'ai dit au député, je le pense pro-

fondément, à partir de son procédé. Quant à moi, ça va rester dit. » M. Lincoln revient à la charge, disant que le peuple jugera de l'indignité, de la disgrâce du premier ministre.

Selon M. Lincoln, M. Lévesque aurait dit en entrevue à un journal de Tokyo : « Le cas du peuple francophone du Québec ressemble à celui des Palestiniens. Pour arriver à une coexistence pacifique entre Israël et la Palestine, il faut que les droits des Palestiniens soient reconnus. » M. Lévesque proteste que cela ne tient pas debout, qu'il est cité hors contexte et que le député caricature ses propos et fait des chinoïseries pour noyer le grand succès de son voyage asiatique. M. Lincoln reprend que, selon la traduction officielle, il aurait dit : « Le cas de la Palestine ressemble à celui du Québec, bien qu'au Québec on ait choisi la voie démocratique. »

« Le député vient de prouver que j'avais raison de me méfier, rétorque M. Lévesque; il avait oublié juste un petit membre de phrase dans sa pseudo citation qui a une petite importance... C'est du beau travail de sabotage de l'intérêt public. » Le député dit que M. Lévesque manque de sagesse et de discrétion en comparant le Québec à la Palestine « qui vit dans un des secteurs du monde les plus violents, les plus volatiles, les plus enflammés. Croyez-vous que de telles comparaisons sont aptes à rassurer les investisseurs étrangers ? » « Je laisse, avec un certain sentiment de répugnance, la paternité de toutes ces conclusions si bien écrites

au député qui couche avec », répond le premier ministre.

Par la suite, M. Lévesque s'est fait accuser de mentir, à propos d'une lettre concernant son étape de Shanghai, ce à quoi il a répondu que l'affirmation était répugnante. « Quand on voit ce qui peut sortir d'ordurier, de déformation des faits, sans arrêt... » Puis, quelques minutes plus tard, ce fut l'incident relaté en préambule.

(Selon la transcription transmise par son bureau, M. Lévesque aurait dit : « Les Québécois francophones sympathisent avec les Palestiniens. Le droit d'existence d'Israël doit être reconnu, toutefois, la paix au Moyen-Orient ne sera pas possible tant que les droits légitimes des Palestiniens ne seront pas garantis. »)

D'autre part, au cours du débat sur le message inaugural, le député péquiste de Verchères a suggéré que l'on profite de l'Année internationale de la jeunesse, l'an prochain, pour faire un référendum au Québec sur le thème de la paix et du désarmement.

Ce serait la première fois, dit M. Jean-Pierre Charbonneau, qu'un peuple aurait ainsi l'occasion de se prononcer sur un sujet aussi névralgique, sans se faire d'illusion sur l'importance de son geste symbolique. Il se réjouit par ailleurs des mesures et des intentions annoncées par le premier ministre, y compris à l'égard d'Ottawa. Le député est de ceux qui préconisent une révision des résolutions référendaires du PQ en vue de la prochaine élection.

Alfred Pellan reçoit le prix Borduas

ROBERT LÉVESQUE

Le peintre Alfred Pellan a reçu hier des mains du premier ministre, M. René Lévesque, le Prix Paul-Émile Borduas qui, depuis 1977, couronne l'oeuvre d'un artiste québécois dans le domaine des arts plastiques. Pellan, qui a 78 ans, avait quitté sa retraite d'Auteuil, près de Montréal, pour aller à Québec recevoir ce prix depuis longtemps mérité et qui porte pourtant le nom de celui qui fut son rival et avec qui la réconciliation ne s'était jamais faite.

Fernand Nault, qui fut le premier au Québec à entreprendre une carrière de chorégraphe et de maître de ballet, a reçu pour sa part le Prix Denise-Pelletier qui va à une personnalité du monde des arts d'interprétation. C'est la deuxième fois que ce prix, depuis sa création il y a huit ans, va à un artiste-chorégraphe, Mme Ludmilla Chiriaeff l'ayant remporté en 1980. M. Nault, qui est âgé de 64 ans, est chorégraphe attiré aux Grands Ballets Canadiens depuis vingt ans.

Le Prix Albert-Tessier, qui souligne l'excellence d'une oeuvre au cinéma, a été remis à Claude Jutra, l'un des premiers cinéastes qui à la fin des années cinquante et au début des années soixante a donné à l'écran une oeuvre personnelle qui a participé à l'éclosion du cinéma québécois, une éclosion qui cependant aura plus tard perdu son souffle dans les aléas de l'industrialisation du cinéma québécois.

Jutra avait travaillé à Paris avec le regretté François Truffaut (pour *Anna la bonne*) et c'est un peu de l'esprit nouvelle vague qu'il avait su insuffler alors sur les écrans québécois avec une sensibilité exceptionnelle. Agé de 54 ans, Jutra est entre autres l'auteur de *Mon oncle Antoine* (1971) qui passe pour le meilleur film jamais réalisé au Canada. En 63 son film *A tout pren-*

dre

marqua une date majeure dans l'histoire du cinéma québécois. Le plus ancien de ces Prix du Québec est le Prix Athanase-David, fondé en 1922. Ce n'est que depuis huit ans qu'il est remis en même temps que ce que l'on appelle maintenant les six Prix du Québec. Le Athanase-David revient cette année à Jean-Guy Pilon, poète de la génération de l'Hexagone, fondateur de la revue *Liberté* et homme de radio qui depuis quinze ans dirigeait le service des émissions culturelles à Radio-Canada, poste qu'il vient d'abandonner il y a un mois. M. Pilon a peu publié récemment, et son oeuvre la plus connue est *Comme eau retenue* publiée en 1969.

Deux des Prix du Québec couronnent des hommes de science. Dans le domaine des sciences humaines, le Prix Léon-Gérin est allé à Jean-Charles Falardeau. Le fondateur de la revue *Recherches sociographiques* a formé en quarante ans de professorat à l'université Laval des générations de sociologues québécois. Falardeau s'est longuement penché sur l'évolution historique de la société québécoise, et il a été le premier à recourir à une grille sociologique pour analyser la littérature romanesque du Québec. On reconnaît en lui autant un écrivain qu'un sociologue et un professeur.

Le Prix Marie-Victorin, remis à un spécialiste dans le domaine des sciences pures, a été attribué au chimiste William Henry Gauvin pour sa contribution à l'avancement des sciences.

Chacun des six lauréats a reçu une bourse de \$15,000 ainsi qu'une médaille en argent dont chacune est une création exclusive d'un joaillier ou d'un sculpteur québécois. Chacun des Prix a été attribué à la suite de délibérations de six jurys différents, auxquels participe d'office chaque lauréat de l'année précédente.

L'ordination des femmes serait une irréparable erreur, selon le père Tillard

JEAN-PIERRE PROULX

OTTAWA — Le père Jean-Marie Tillard, un expert mondial en matière d'ocuménisme, estime que « dans la situation actuelle de l'Église et de l'ocuménisme, ce serait une erreur irréparable d'ordonner des femmes au sacerdoce. » Ce serait, croit-il, tuer dans l'oeuf le grand espoir ocuménique de remettre ensemble les deux poumons de l'Église, l'Orient et l'Occident. Je suis sûr que non seulement les Églises orthodoxes ne s'ouvrent pas à la perspective de l'ordination des femmes mais plus elles écoutent les arguments en faveur de l'ordination des femmes, plus elles deviennent réticentes. Je dois dire, a-t-il ajouté, que certains arguments me rendent aussi très réticent.

Le père Tillard, qui est aussi vice-président de la Commission Constitution et Foi du Conseil mondial des Églises, répondait hier soir à une question du DEVOIR à l'issue d'une journée de l'assemblée plénière des évêques catholiques du Canada consacrée d'une part à la place des femmes dans l'Église et d'autre part au dialogue ocuménique. « Cela ne veut pas dire, a-t-il cependant précisé, que l'Église catholique n'est pas ouverte à une réouverture du dossier. Je crois qu'à l'intérieur des grandes traditions catholiques, la tradition orthodoxe, la tradition romaine, la tradition Vieux catholique, l'Église catholique romaine est celle qui s'est montrée jusqu'ici la plus ouverte. »

Mais l'Église catholique, a-t-il ajouté, pense que cette question est tellement liée au rapprochement de l'Est et de l'Ouest qu'elle ne peut pas prendre une décision unilatérale sans qu'il y ait harmonie, sans qu'il y ait au moins un « placet des Églises de l'Est ». « L'action de l'Église catholique se fait dans un effort ocuménique de discussion, d'ouverture, de débattage pour que les traditions de l'Orient chrétien se purifient de certaines appréhensions et soient prêtes à ne plus faire de cette question de l'ordination des femmes un mur absolu face à tout rapprochement. »

Au delà de son opportunisme sur le plan ocuménique, le père Tillard n'a pas voulu se prononcer sur la question en soi. Pour l'instant, dit-il, les arguments « sont aussi mauvais dans

un sens que dans l'autre ».

Dans un autre ordre d'idée, le père Tillard estime que l'accord de Lima sur l'Eucharistie constitue « jusqu'ici la plus grande victoire doctrinale du mouvement ocuménique ».

Cet accord, qui fait du reste partie d'un accord plus vaste sur le baptême et le ministère, est survenu en janvier 1982 à Lima. L'ensemble des 120 membres de la commission Foi et Constitution, un organisme du Conseil ocuménique des Églises dont fait partie de plein droit l'Église catholique, ont réussi après 10 ans de travaux à faire l'unanimité entre eux.

Les Églises sont maintenant invitées à dire si elles adhèrent à leur tour à cette importante percée. C'est d'ailleurs pour cette raison que le père Tillard était hier après-midi l'invité de cette importante percée. C'est d'ailleurs pour cette raison que le père Tillard était hier après-midi l'invité de cette importante percée. C'est d'ailleurs pour cette raison que le père Tillard était hier après-midi l'invité de cette importante percée.

Accepter ce texte comme base suffisante revient implicitement, à s'engager à porter dorénavant sur les autres Églises ou groupes qui partageront le même jugement un regard nouveau. Car il devient alors nécessaire de reconnaître une unité profonde de foi quant aux trois domaines majeurs de la vie ecclésiale que sont le baptême, l'Eucharistie et le ministère.

Pour l'essentiel, a rappelé le père Tillard, les catholiques étaient « accusés de ne pas vraiment croire dans le » une-fois-pour-toutes de l'événement de la Croix, et donc de chercher à répéter le Sacrifice.

De leur côté, les traditions protestantes étaient suspectées de transformer l'Eucharistie en un pur rite symbolique, sans contenu objectif, ne visant qu'à éveiller la foi qui justifie ».

d'un succès à l'autre!

Le Sanctuaire du Mont-Royal continue de battre tous les records! Records de ventes... record d'acheteurs satisfaits... record de distinctions honorifiques... record de qualité... record d'avantages... Et la phase II qui s'est enlevée en un temps record! Venez vous aussi voir pourquoi tant de gens préfèrent le succès... et choisissez le Sanctuaire de préférence à tout autre condominium.

Phase 3... 131 résidences d'une qualité incomparable dans un environnement incomparable.

le sanctuaire du mont-royal

phases phase II phase I

LANCEMENT OFFICIEL - PHASE 3

OCCUPATION: PRINTEMPS 1985.

1 ch. à coucher - 1056 pi ca net et plus À compter de 99 500 \$
 2 ch. à coucher - 1329 pi ca net et plus À compter de 129 000 \$
 3 ch. à coucher - 1729 pi ca net et plus À compter de 169 000 \$
 Penthouses - 2242 pi ca net et plus À compter de 352 000 \$

BUREAU DES VENTES: 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL
 (514) 738-6000 (de préférence sur rendez-vous)

SPORTS

La sécrétité d'emploi n'existe pas pour les entraîneurs de la LCF

(CP) — Jim Duncan, Eagle Keys, Jerry Williams et Jack Gotta ont deux choses en commun: ils ont tous dirigé des équipes ayant remporté la Coupe Grey et ils ont tous été congédiés par des formations de la Ligue canadienne.

teint le sommet. La plupart des entraîneurs n'ont jamais connus les joies du succès. Plusieurs étaient destinés à être congédiés dès qu'ils ont été embauchés.

cours de laquelle pas un seul entraîneur n'a été limogé.

12 saisons dans la LCF avant de subir ce sort le printemps dernier avec les Federals de Washington de la USFL. Tous les arguments se résument à gagner et perdre.

Le trophée Cy Young

Rick Sutcliffe, un choix unanime

NEW YORK (AP) — Rick Sutcliffe, qui a aidé les Cubs de Chicago à devenir une équipe championne en l'espace d'une saison seulement, a été choisi unanimement le gagnant du trophée Cy Young, hier.

Il a été le premier lanceur à être choisi unanimement depuis Steve Carlton, des Phillies de Philadelphie, qui a remporté le trophée pour la deuxième fois en 1977. Seuls Sandy Koufax et Bob Gibson avaient été des choix unanimes. Koufax l'avait emporté en 1963, 1965 et 1966, tandis que Gibson avait gagné le trophée en 1968 et 1970.

Sutcliffe, un géant droitier de l'Indépendance au Missouri, a quitté les Indiens de Cleveland le 13 juin pour se joindre aux Cubs, qui avaient terminé au cinquième rang en 1983. Sutcliffe a terminé la saison en remportant 14 victoires d'affilée pour une fiche globale de 16-1. Il a ainsi conduit les Cubs au championnat de la section est de la Ligue nationale.

Sutcliffe, 28 ans, a été nommé au premier rang sur les 24 bulletins de vote lors du scrutin organisé auprès des membres de l'Association des chroniqueurs de baseball d'Amérique. Sutcliffe a donc récolté 120

points contre 45 pour son plus proche poursuivant, Dwight Gooden, des Mets de New York. Bruce Sutter, des Cardinals de St. Louis, a pris le troisième rang avec 33,5 points, suivi de Joaquín Andujar, des Cardinals, avec 12,5, Rich Gossage, des Padres de San Diego, avec trois et Mario Soto, des Reds de Cincinnati, avec deux.

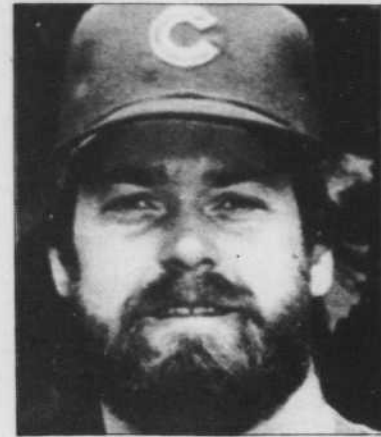
Si l'on tient compte de ses quatre victoires méritées à Cleveland, Sutcliffe a remporté 20 parties pour la première fois de sa tumultueuse carrière qui a commencé en 1979 avec des Dodgers de Los Angeles. Sutcliffe avait remporté 17 victoires cette saison-là et avait été choisi la recrue par excellence.

Peu utilisé au cours des deux saisons suivantes à Los Angeles, Sutcliffe a été échangé aux Indiens le 9 décembre 1981 en compagnie de Jack Perconte en retour de Jorge Orta et deux lanceurs des ligues mineures. En 1982, il a conservé une fiche de 14-8 avec les Indiens et a présenté une moyenne de points mérités de 2,96 pour dominer la Ligue américaine à ce chapitre. En 1983, il a remporté 17 victoires et a subi 11 défaites.

Sutcliffe, qui est devenu agent libre, ne présentait qu'une fiche de 4-5 avec les Indiens cette saison. Il avait perdu beaucoup de poids à cause d'une infection à une dent. Il prétend que son problème avait été réglé juste avant son départ de Cleveland.

Il a porté à 15 le nombre de ses victoires consécutives en remportant le premier match de la série de championnat de la Ligue nationale à Wrigley Field contre les Padres. Sa série s'est arrêtée cependant quand il a perdu le cinquième et dernier match de cette confrontation avec les Padres.

Sutcliffe a conservé une moyenne de points mérités de 2,69 avec 155 retraits sur des prises en 150 manches et un tiers. Il est le troisième lanceur des Cubs, après Ferguson Jenkins en 1971, et Sutter en 1977, à remporter le trophée.



Rick Sutcliffe

Chris Evert et John Lloyd réconciliés

LONDRES (AP) — De nouveau réunis après une séparation de six mois, Chris et John Lloyd ont confié à l'hebdomadaire Woman, publié hier à Londres, qu'ils allaient dorénavant « travailler à consolider leur mariage » pour prouver qu'on pouvait être marié et continuer à briller raquette en main.

« Nous avons toujours été très liés mais nous avions tendance à prendre les choses pour acquises », a dit le célèbre joueur de tennis américain en évoquant la séparation d'avec son mari, qui s'est achevée juste après le tournoi de Wimbledon, en juillet dernier.

« Nous avons été trop souvent séparés parce que nos programmes étaient trop différents et que nous ne nous en préoccupions pas. Nous aurions dû mieux nous organiser », a déclaré quant à lui le tennismen britannique.

« Nous avons décidé de faire en sorte de ne pas être séparés pendant plus de deux semaines à la fois. Nous croyons que l'on peut être marié et poursuivre une carrière dans le tennis », ont affirmé les deux époux.

John Lloyd, revenu dans les 30 meilleurs joueurs mondiaux après avoir été classé 380e, l'an dernier, veut continuer à jouer pendant deux ans. « J'ai l'impression d'avoir 20 ans », a-t-il dit. Chris Evert fera encore au moins une saison.

Bonne question, particulièrement lorsque les entraîneurs ne sont pas exactement des perdants.

« La chose étonnante, révèle Joe Faragalli, congédié par la Saskatchewan l'an dernier, c'est que Jack Gotta a participé aux séries à Calgary; Vic Rapp a eu de bonnes équipes à Vancouver, et Bud Riley a été limogé à Winnipeg après avoir terminé ex-aequo au premier rang. Pourquoi vous imaginez un congédiement dans un contexte semblable? Pas moi. »

Gotta, qui est actuellement commentateur pour le réseau de télévision CTV, a confié que son problème était les Eskimos d'Edmonton.

« J'ai gagné plusieurs matches et j'ai participé aux séries éliminatoires, mais vous devez leur donner au moins la première place.

« Je suis fier de la fiche que j'ai conservée à Calgary, mais il fallait jouer dans l'ombre d'Edmonton alors que les Eskimos ont remporté la Coupe Grey durant toutes ces années (1978 à 1982). C'était très difficile. »

Les considérations monétaires, le syndrome du changement, les pressions des partisans et des médias, les différents philosophies et les conflits d'intérêt sont d'autres raisons expliquant un congédiement.

« Dans la Ligue canadienne, que ce soit pour l'une ou l'autre de ces raisons, la mentalité veut qu'un changement d'entraîneur permet automatiquement de remédier aux problèmes, confie encore Rapp, actuellement assistant avec les Rams de Los Angeles de la Ligue nationale de football après avoir été congédié par les Lions en 1982. C'est absurde. »

Faragalli estime quant à lui qu'il a été licencié en raison de son approche du jeu qui différait de celle du directeur-gérant John Herrera.

« Évidemment, les traits de personnalité jouent un rôle, dit-il. Je savais que j'étais dans une situation où il serait difficile de gagner à la minute où ils ont engagé le directeur-gérant (Herrera). »

La plupart des entraîneurs sont d'accord que ces nombreux changements aident rarement une équipe.

« Montrez moi une équipe qui manque de stabilité et qui continue de gagner, conclut Rapp. Vous savez ce que je veux dire, vous n'en avez aucune. »

CHRONIQUE SPORTIVE

Le sport amateur tend la main au fisc

RICHARD MILO

Le jour n'est pas loin où la contribution des entreprises au développement du loisir et du sport amateur sera (enfin) reconnue par le ministère du Revenu du Québec.

Le Regroupement des organismes de loisirs du Québec (RONLQ) projette en effet de recommander que les organismes de sport et de loisir soient légalement dotés d'un « statut particulier », grâce auquel les dons des entreprises pourraient alors être considérés comme des déductions fiscales. Mieux encore, toute entreprise employant un bénévole pourrait également obtenir une déduction fiscale proportionnelle au nombre d'heures que ce bénévole consacre à la cause.

Et ce ne sont pas des vœux pieux, au surplus. Le RONLQ aurait en effet obtenu l'appui de principe du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Un représentant du ministère participera d'ailleurs, à compter du 14 novembre, aux travaux d'un comité conjoint loisir-sport-MLCP notamment chargé « d'étendre la portée de la politique de reconnaissance financière du ministère ».

Ce comité conjoint devra remettre son rapport final à la mi-avril 85. En tout et pour tout, il devra tenir de quatre à cinq réunions en vue de la rédaction de son rapport final. Il comprendra par ailleurs au moins un représentant des cinq tables de concertation du RONLQ, i.e., le sport, le plein air, le socio-culturel, le socio-éducatif et le tourisme social. Les recommandations de ce comité conjoint devront ensuite être déposées devant la commission de concertation du RONLQ, formée de trois délégués par secteur, avant d'être soumises au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Ici, il faut préciser que le ministre de M. Guy Chevrette a entrepris une réforme en profondeur du mode de subventions aux organismes de loisir et de sport. Cette réforme s'est notamment traduite par... une diminution moyenne de quatre pour cent des subventions à 24 fédérations sportives pour l'année fiscale 1984-85. En revanche, 15 autres fédérations « plus petites » ont obtenu la subvention minimale de \$60,000 en vertu de la nouvelle politique de reconnaissance financière du MLCP.

En ces termes, la reconnaissance légale d'un statut particulier

constitue donc la suite naturelle des travaux ayant déjà mené à l'établissement de la nouvelle politique d'aide financière du ministère. Il reste encore cependant à définir la durée de cette nouvelle politique et, parallèlement, à étendre la portée de cette reconnaissance sur le plan de la contribution des entreprises et du travail des bénévoles, notamment.

Ici encore, il faut comprendre que tous les organismes ne partent pas sur le même pied dans leur recherche de « généreux commanditaires ». Pour l'entreprise privée, certaines disciplines sportives présentent assurément plus d'avantages que d'autres. Le hockey sur glace et le baseball ne souffrent d'aucune comparaison avec des activités moins connues et pratiquées que sont le net-ball ou la ringette, par exemple.

Il reste que la majorité des organismes de sport et de loisir ont déjà, ou seront éventuellement, « coupés » par le ministère. Et actuellement, tous n'ont pas les mêmes chances de succès tant et aussi longtemps qu'ils n'auront pas l'avantage d'offrir des avantages fiscaux à leurs donateurs.

L'amateurisme de certaines levées de fonds suffit d'ailleurs pour s'en convaincre.

De la boxe au Stade: pourquoi pas?

Message à M. Henri Spitzer. Le président de la Régie des installations olympiques, M. Jean Deschamps, sourit à l'idée de la présentation de combats de champions de boxe au Stade olympique.

Réagissant à l'idée d'un programme de championnat mondial à l'été prochain, M. Deschamps envisage en effet d'un bon œil la présentation de cartes de boxe au Stade olympique, en autant que le locataire tire un avantage financier intéressant.

Le président de la RIO a cependant précisé que son organisme a pour politique ferme de ne plus jamais s'impliquer comme promoteur d'une manifestation sportive, rappelant l'échec financier du combat Leonard-Duran, en juin 1980.

Pour M. Deschamps, il va de soi qu'un programme de boxe au Stade olympique devra également se dérouler dans le respect des normes de sécurité imposées par l'organisme de régulation de la boxe professionnelle.

Trottier succède à Esposito

TORONTO — Le joueur de centre des Islanders de New York, Bryan Trottier, a été nommé président de l'Association des joueurs de la Ligue nationale de hockey.

Trottier, originaire de Val Marie, en Saskatchewan, remplacera Tony Esposito, qui a été nommé à un poste de consultant au sein de l'Association. Il assumera la présidence jusqu'en juin 1985.

CINEMA

ASTRE I: (327-5001) — "L'étoffe des héros" 7 h 30. ASTRE II: — "Le crime d'Ovide Plouffe" 9 h 30 — "L'été meurtrier" 7 h 10. ASTRE III: — "Ghostbusters" 6 h 05, 9 h 40 — "Où sont les mecs?" 5 h. ASTRE IV: — "Il était une fois en Amérique" 7 h 30. BERRI I: (288-2115) — "Le bal" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 20. BERRI II: — "Femme de personne" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 9 h 05. BERRI III: "Le jour S" 1 h 10, 2 h 55, 4 h 35, 6 h 20, 8 h 05, 9 h 45. BERRI IV: — "La guerre des tuques" 12 h 30, 2 h 20, 4 h 10, 6 h, 7 h 50, 9 h 40. BERRI V: — "Greystoke: la légende des singes" 1 h 15, 3 h 45, 6 h 30, 9 h. BONAVENTURE I: (861-2725) — "Places in the heart" 12 h, 2 h 4, 4 h 6, 8 h, 10 h. BONAVENTURE II: — "Wild Honey" 12 h 30, 2 h 15, 4 h 5, 4 h 45, 7 h 30, 9 h 15. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10 h. CINÉMA QUÉBÉCOIS: (842-9763) — 13e Festival international du nouveau cinéma vidéo de Montréal, 18 au 28 oct. CINÉPLEX I: (849-4518) — "Comfort au bord" 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40. CINÉPLEX II: — "Con" 7 h 30, 9 h 40. BROSSARD I: (465-5906) — "Greystoke, la légende des singes" 7 h 30, 9 h 20. BROSSARD II: (465-5906) — "Ghostbusters" 7 h 30, 9 h 30. BROSSARD III: "Splash" 7 h, 9 h. CARTIER-LAVAL: (663-5124) — "La guerre des tuques" 7 h 30, 9 h 30. CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Moscou à New York" 7 h 10, 9 h 15. CHAMPLAIN II: — "Splash" 7 h 20, 9 h 25. CINÉMA DE PARIS: (875-1882) — "House of long shadows" 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 20. CINÉMA DU VILLAGE: 1220 est Ste-Catherine, (523-3239) — "LA, Tool and die" 1 h, 2 h 30, 4 h, 5 h 30, 7 h, 8 h 30, 10